

24-09-2026-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN
LE 24 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
13	15	15

Date de la Convocation

18 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et vingt-quatre septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC.

Présents : Carole BONNIEC, Fabrice BOURLIER, Virginie LE ROLLAND, Alain DÉNES, Bernard LE COADOU, Christelle ÉON, Alan RAISON, Hélène NG KON TIA, Morgane GUÉGOU, Gildas LE MORVAN, Caroline JORAND, Thierry HELLEGOUARC'H, Marie Angélique LE JEUNE,

Excusés : Karine THOMAS (procuration à Virginie LE ROLLAND), Jean-Noël LE HÉNAFF (procuration à Alain DENES)

Secrétaire de séance : Thierry HELLEGOUARC'H

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AOÛT 2026

Rapporteur : Carole BONNIEC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 13 août 2026 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne d'Alain DENES. Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier. Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré,

☒ **VALIDE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 août 2026

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération,

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le secrétaire

Thierry HELLEGOUARC'H

La Maire

Carole BONNIEC

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 25 septembre 2026.
Affiché le 25 septembre 2026

